

**Défiscalisation des investissements en faveur d'entreprises innovantes**

L'Etat apporte actuellement des aides financières aux entreprises qui innovent, qui créent de la valeur ajoutée élevée et génèrent de l'emploi dans notre canton. Plusieurs mesures sont actuellement disponibles particulièrement dans les domaines prioritaires suivants : bien-être, sciences de la vie, microtechniques, technologies environnementales, nanotechnologies, technologies de l'information et de la communication. Ces mesures concernent l'octroi de contributions financières visant à favoriser la création, l'extension, l'implantation d'entreprises industrielles ou de services proches de la production. Elles ont été renforcées par le plan de soutien de base à l'emploi et aux entreprises présenté et discuté au Parlement le 1er juillet dernier.

Les conditions cadre existent avec le bureau de la Promotion économique, Creapole, la Chambre de commerce et de l'industrie, les Associations régionales de développement économique, des Fondations de capital-risque et les Technopôles et usines-relais existants ou en constructions. Cependant, les entrepreneurs souhaitant créer une société ou développer une activité novatrice sont contraints de présenter un montage financier avec plusieurs piliers lorsque les investissements sont importants notamment dans des projets de production de solutions relatives à des énergies renouvelables ou du domaine MEDTECH. Dans ce cas, le montage financier fait appel généralement à des fonds-propres, société de capital-risque, banque et cautionnement public. C'est au niveau des fonds-propres que notre réflexion se porte.

Souvent les fonds-propres personnels des entrepreneurs ne suffisent pas. Par conséquent, la recherche de capital s'effectue chez des particuliers de proximités. L'idée est de favoriser ces placements afin que des épargnants jurassiens investissent plus facilement dans des projets industriels jurassiens. Les compétences et les idées sont là, il faut les soutenir et les encourager. Une mesure simple et efficace pourrait être de défiscaliser les investissements en faveur d'entreprises innovantes.

**Le groupe démocrate-chrétien demande au Gouvernement d'étudier une mesure de défiscalisation de l'épargne investie dans des projets économiques innovants jurassiens.**

Delémont, le 18 décembre 2009

Groupe démocrate-chrétien  
Jean-Pierre Bendit

A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in a cluster below the text. The signatures are in various styles, some clearly legible (e.g., 'Hachermann', 'G. Keller', 'M. Fr. Chenaud') and others more stylized or cursive. The names appear to be of various members of the group.